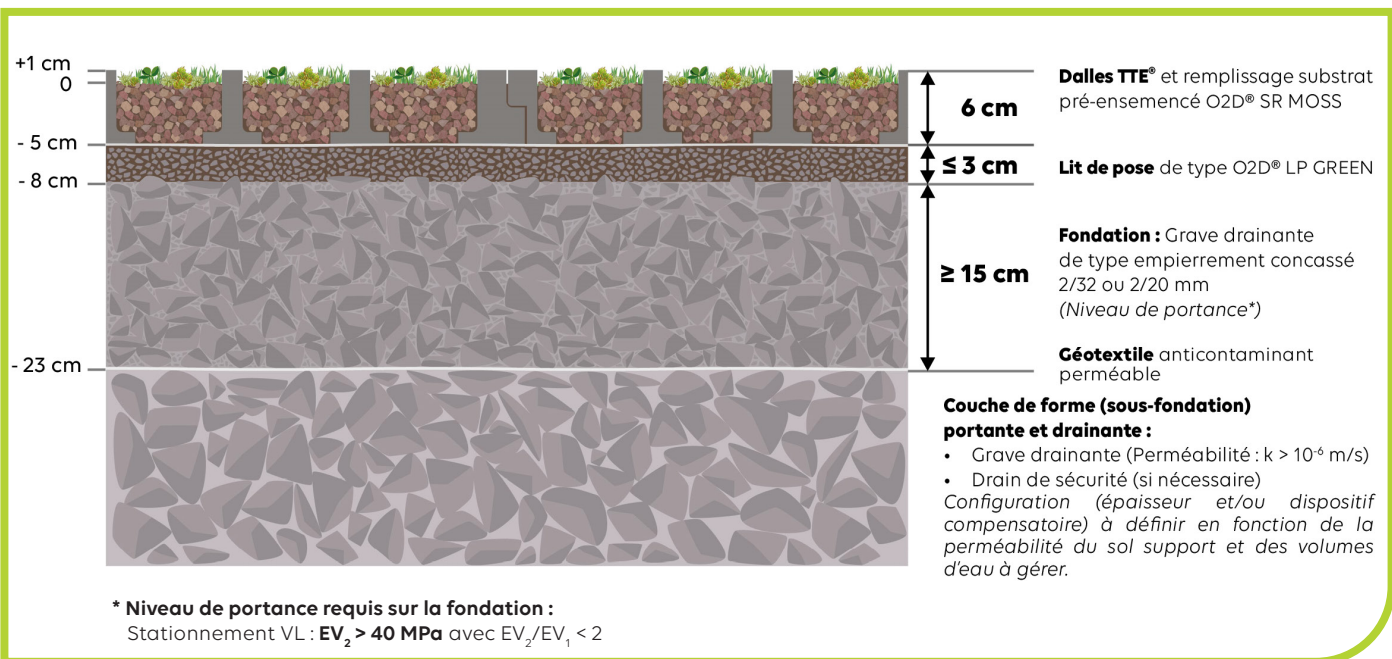


### AIDE À LA RÉDACTION DE CCTP



#### VERIFICATIONS PRÉALABLES INDISPENSABLES POUR ÉVALUER LA NÉCESSITÉ DE METTRE EN ŒUVRE UNE COUCHE DE FORME (SOUS-FONDATION)

- Caractéristiques mécaniques : le sol support doit avoir un niveau de portance suffisant pour atteindre, sur la fondation, un niveau de portance adapté à l'usage, soit  $EV_2 > 40$  MPa (stationnements VL) avec  $EV_2/EV_1 < 2$ .
- Caractéristiques hydrauliques : le sol support doit présenter une perméabilité  $k > 10^{-6}$  m/s et pouvoir assurer le drainage des volumes d'eaux considérés sur le projet.

! Si l'une de ces caractéristiques n'est pas validée, la mise en place d'une couche de forme est indispensable. Elle sera constituée d'empierrements concassés de perméabilité  $k > 10^{-6}$  m/s et/ou de granulométrie adaptée pour répondre aux besoins de portance et de tamponnement des eaux. Sa configuration (épaisseur et/ou dispositif compensatoire – ex : drain de sécurité, tranchée drainante, ...) sera à définir pour chaque projet en fonction de la perméabilité du sol support, de sa portance et des volumes d'eau à gérer.

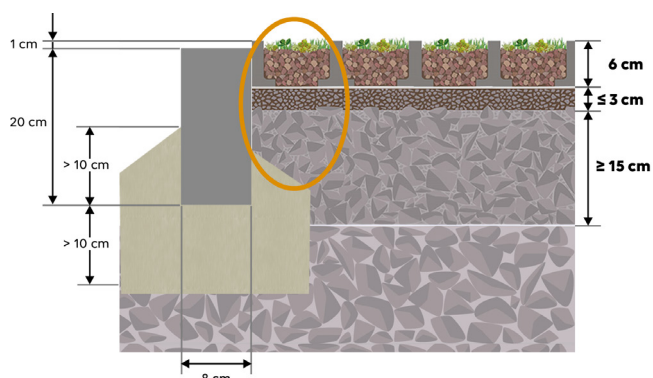
#### PRÉPARATION DU FOND DE FORME

- Réglage et nivellement de la surface à - 23 cm par rapport au niveau 0, avec une précision altimétrique de  $\pm 2$  cm/m.

- Vérification du coefficient de perméabilité :  $k > 10^{-6}$  m/s (valeur cible à définir en fonction des volumes d'eaux à gérer).
- Vérification du niveau de portance :  $EV_2 > 40$  MPa (stationnements VL) avec  $EV_2/EV_1 < 2$ .
- Nettoyage des voies empruntées.

#### RÉALISATION DU BLOCAGE PÉRIPHÉRIQUE

- Mise en place les bordures périphériques dont l'épaulement sera à 10 cm sous l'arase, conformément aux plans d'exécution et de calepinage.
  - S'assurer lors de la pose des dalles que celles-ci ne reposent pas directement sur l'épaulement béton (voir zone entourée sur le schéma ci-dessous).
  - Vérifier l'équerrage des bordures pour éviter tout décalage lors de la pose des dalles TTE®.



## MISE EN PLACE D'UN GÉOTEXTILE

- › Pose d'un **géotextile anti-contaminant et perméable**.
  - Perméabilité normale au plan (NF EN ISO 11058) :  $\geq 10$  mm/s ;
  - Ouverture de filtration (NF EN ISO 12956) :  $\leq 100$   $\mu$ m ;
  - Résistance à la traction (NF EN ISO 10319) :  $\geq 12$  kN/m.Géotextile conseillé : non-tissé aiguilleté de classe 4 certifié par l'ASQUAL.

## RÉALISATION D'UNE FONDATION DRAINANTE

- › Réglage, égalisation et compactage par vibration d'une fondation constituée d'un empierrement concassé de granulométrie **2/20 mm** ou **2/32 mm**.

Épaisseur finie après cylindrage :  $\geq 15$  cm (soit à - 8 cm de l'arase de la bordure).

Vérification de la portance de la fondation :  $EV_2 > 40$  MPa (stationnements VL) avec  $EV_2/EV_1 < 2$ .

- › Egalisation et compactage **en 2 passes** du **lit de pose fertile prêt à l'emploi O2D® LP GREEN** ou équivalent :
  - 60% concassé de granulométrie 4/6 mm ou 3/8 mm ;
  - 20% sable de granulométrie 0/4 mm ;
  - 20% de mélange terre végétale et compost (NF.U.44551).

Épaisseur finie :  $\leq 3$  cm (soit à - 5 cm de l'arase de la bordure).

## POSE DES DALLES TTE®

- › **Revêtement en dalles TTE®** dont les caractéristiques sont :
  - Issues à 100% de matières plastiques recyclées ;
  - Coloris gris variable ;
  - Format 40 x 80 x 6 cm ( $\pm 2$  mm) ;
  - Épaisseur des parois d'alvéoles : 14 mm ;
  - Poids : env. 9 kg/pièce ;
  - Résistance à la compression : 10 N/mm<sup>2</sup> (soit 1000 T/m<sup>2</sup>) ;
  - Résistance au poinçonnement : 147,5 kN / surface de 20 x 20 cm ;
  - FDES disponible sur la base INIES.
- › Découpe de la dentelure des dalles en contact avec la bordure arasée.
- › Découpe éventuelle des dalles à réaliser soigneusement dans les zones les moins sollicitées mécaniquement (suivant le plan de calepinage).
- › Pose des dalles :
  - Perpendiculairement au sens de circulation ;
  - En adaptant le type de pose (quinconce ou chevron) à l'usage prévu ;
  - En progressant en escalier ;
  - En commençant la pose du côté de la voie de circulation pour terminer avec les coupes en fond de stationnement ;

- Solidement calées en rive contre les bordures ;
- Sans serrage excessif ;
- En veillant à garder un bon alignement ;
- À - **5 cm** pour obtenir un niveau final à + **1 cm** de la bordure arasée.

## REPLISSAGE ET/OU DÉLIMITATION DES STATIONNEMENTS

- › Délimitation des places de stationnement, suivant le calepinage, par l'insertion de **pavés béton TTE®** :
  - Format : 74 x 74 x 49 mm ( $\pm 2$  mm) ;
  - Poids : 615 g/pièce ;
  - Coloris : gris, anthracite, brun, blanc, rouge vert, bleu et jaune pierre ;
  - Quantité : 20 pièces/mètre linéaire pour un marquage sur 2 pavés de large.

**En cas de réalisation de bandes de roulement ou de passe-pieds, prendre en compte la formule suivante pour déterminer le nombre de pavés nécessaires :**

**Largeur (m) x Longueur (m) x 100**

- › Avant remplissage des dalles avec le substrat, homogénéiser la surface à l'aide d'une plaque vibrante (ne pas utiliser de cylindre).
- › Remplissage avec du **substrat prêt à l'emploi O2D® SR MOSS pré-ensemencé** ou équivalent :
  - Substrat minéral poreux (briques ou tuiles concassées, pouzzolane, argile expansée selon les régions) ;
  - Matière organique criblée 0/10 mm.

Environ 2 kg de semences O2D® MOSS par m<sup>3</sup> de substrat de remplissage (*composition : cf Fiche technique*).

- › Brossage des dalles en surface. **Ne pas compacter le substrat à l'intérieur des dalles.**

## ACHÈVEMENT ET PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- › Regroupement et tri des déchets, des emballages, des produits de fouille, des coupes et des surplus pour une évacuation vers des unités de recyclage.
- › **Les variétés sélectionnées étant à croissance lente, la végétation se développera progressivement durant les deux premières années.**

## PRESTATIONS ANNEXES

- › Entretien des stationnements (Cf. Fiche Entretien).
- › Ramassage des feuilles mortes et autres déchets.
- › Pas de stockage de terre ou d'agrégats sur le système.